

Récupération des matières résiduelles

Éliminer... même l'élimination!

Pages 3-6

nouvelles

1^{er} juin 2001

493



BOÎTE POUR
RÉCUPÉRATION
de
BOIS
SEULEMENT



est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131.

Publié tous les quinze jours, il est tiré à 24 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Lucie Laurin
(lucie.laurin@csn.qc.ca)

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon
Michel Giroux
Pierre Langevin
Archives CSN
Contributions militantes
Photographies de la couverture :
Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Larche

Numérisation photo

Jean-Pierre Larche
Lucie Laurin

Films

Graphique Couleur

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :

(514) 598-2233

1601, av. De Lorimier,
Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN

<http://www.csn.qc.ca>

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2001

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2001

Port de retour garanti : CSN

Envoi de poste publication

no de convention : 1435388

BILLET
Jean-Pierre

Obscénités

Attention, âmes sensibles, révoltés au quart de tour et idéalistes à penchant terroriste, s'abstenir de lire ce qui suit. Ce ne sont que quelques chiffres glanés ici et là, mais certains sont tellement obscènes qu'ils confinent à l'acmé de la provocation, à côté de ça le Marquis de Sade a l'air de la Comtesse de Ségur.

Entre 1984 et 1999, rapporte Statistique Canada, le cinquième de la population la plus fortunée du pays s'est enrichie de 39 pour cent en moyenne, ses avoirs passant à plus de 400 000 \$.

Pendant ces mêmes quinze années, la tranche des dix pour cent les plus pauvres de la population, parmi lesquels se trouvent les 25-34 ans, voyait la valeur de son patrimoine « tomber dans le rouge », c'est-à-dire que tout ce qu'ils ont pu accumuler, ce sont des dettes de 2100 \$. Parions que ceux-là se demandent ce qu'il a fumé quand Jean Chrétien leur serine son refrain du « plus meilleur pays du monde ».

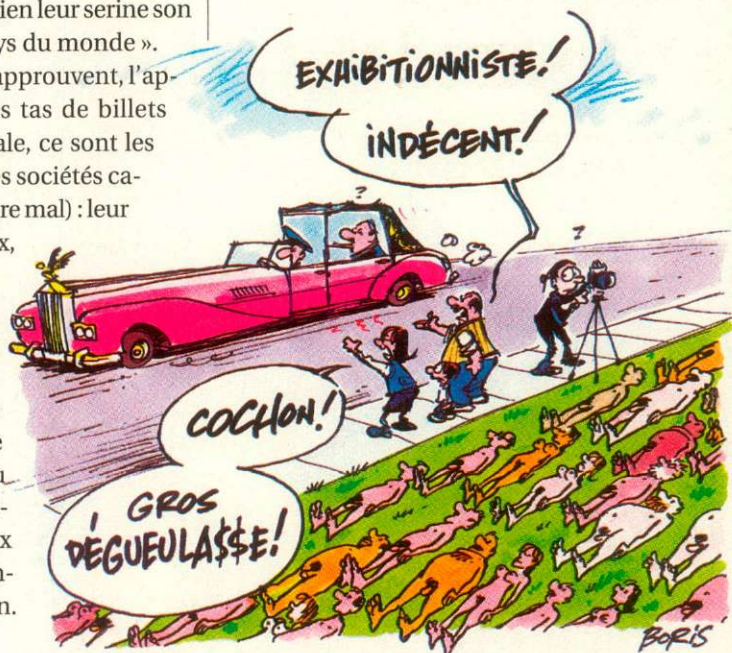
Mais ceux qui sûrement l'approuvent, l'applaudissent et allongent des tas de billets bruns dans sa caisse électorale, ce sont les chefs de direction des grandes sociétés canadiennes (attention, ça va faire mal) : leur augmentation de salaire à eux, l'an dernier, s'est chiffrée à 42,9 pour cent, pour une moyenne de 6,1 millions de dollars. On me dira que ce ne sont que de vulgaires billets du Dominion, en quelque sorte du papier-cul à côté du replet iouèsse dollar, n'empêche que si on les compare aux 35 000 \$ que gagne l'ouvrier industriel, ça fait du 175 pour un. En moyenne !

Mais réjouissons-nous, il y a pire : aux États-Unis, c'est 475 fois les revenus de leurs employés que touchent les grands patrons. Autrement dit, nos chefs d'entreprises à nous sont des pee-wee, dans la grande ligue planétaire de la libre-entreprise, et ils ont bien des croûtes à manger avant que nos injustices sociales approchent celles de leur modèle, les USA évidemment.

Heureusement, ici au Québec nous avons le conservateur Jean Charest et son Parti libéral pour sauvegarder le peu qu'il nous reste de social-démocratie, lui qui nous promet un seuil minimal d'aide sociale et l'indexation des prestations.

Non mais..., franchement, il faut admirer l'impudence avec laquelle ce gars-là se paye notre tête.

Allez, bonnes vacances quand même.



Il y a 14 ans déjà...

Le mardi 9 juin 1987, à 17 heures 30, une quarantaine de policiers de la SQ envahissaient les bureaux



Photo : Archives CSN

de la CSN à Montréal, fouillant systématiquement les militantes et les militants qui s'apprêtaient à partir, notant des renseignements, saisissant des documents de comptabilité. Au même moment, ils débarquaient aussi au Conseil central de Québec. Cette grande opération d'intimidation, qui avait tout du règlement de comptes, survenait quelques mois après le fracassant « J'accuse ! » du président de la CSN Gérard Larose, qui tenait la Sûreté du Québec responsable de la mort de Gaston Harvey lors d'une manifestation d'appui aux travailleuses et travailleurs du Manoir Richelieu. Ci-contre, deux de ces fins limiers fouillant le bureau du président... dont ils repartiront bredouilles.

éliminer

Récupération des matières résiduelles

Éliminer... même l'élimination !

Henri Goulet

3RV. Réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation : quatre éléments indispensables à la source même de la récupération des matières résiduelles. Comme les études tendent à le confirmer, autant dans les entreprises et les institutions que les commerces, tout effort d'assainissement ne donne pas les résultats escomptés sans la participation active des travailleuses et des travailleurs. La CSN a compris le message et, dans la foulée de l'adoption de la loi 90 en décembre 1999, le Collectif environnement a entrepris une vaste cam-

pagne d'information visant justement à accentuer la participation des syndiqué-es à la cause environnementale. À ce jour, pas moins de 4000 membres ont déjà été atteints et le projet se poursuit toujours. Toutefois, comme c'est souvent le cas, certains groupes jouent le rôle de précurseurs. Les expériences suivantes permettent de mieux comprendre ce qu'il est possible de faire et témoignent de façon éloquente de l'intérêt grandissant pour la cause environnementale dans les milieux de travail.

Hôpital Sainte-Justine

On récupère à la maison, pourquoi pas au travail ?

Avant 1990, toutes les matières résiduelles à l'hôpital Sainte-Justine se retrouvaient aux poubelles. Même le papier était précieusement déchiqueté et grossièrement acheminé aux vidanges. C'était l'époque où l'incinérateur régnait en maître et où, paradoxalement, la pollution à ciel ouvert caractérisait cette institution vouée spécifiquement à la santé des enfants. D'un gros conteneur de déchets par jour, l'hôpital est aujourd'hui passé à trois par semaine.

« J'étais affecté à la collecte des rebuts, explique avec pas-

sion Claude Gareau, trésorier du Syndicat national des employé-es de l'Hôpital Sainte-Justine (CSN). Je ramassais tout : les déchets biomédicaux, les conventionnels, les radioactifs, les carcasses d'animaux de laboratoire, les aiguilles, les déchets pathologiques. Je mettais tout ça dans la

même boîte et hop ! aux vidanges. C'est alors que j'ai rencontré un gars préoccupé d'environnement. Il m'a fait prendre conscience qu'il fallait accorder un traitement particulier à tous ces déchets. À la même époque, le syndicat commençait aussi à sensibiliser l'employeur au danger que représentait cette manière de faire pour les employés. C'est la jonction entre une prise de conscience environnementale et la sécurité au travail qui a été l'élément déclencheur de notre préoccupation pour la gestion des matières résiduelles. »

L'environnement, l'affaire de tout le monde

Pour Mariette Nadeau, responsable syndicale à la prévention, libérée une journée par semaine par le syndicat pour faire son travail, la volonté de limiter les accidents était présente autant chez les infirmières et les techniciens de laboratoire que chez les employés d'entretien. « Pas besoin de faire un long discours lorsque



Les contaminants sont identifiés, placés dans des contenants, pesés, scellés et entreposés dans un conteneur réfrigéré pour être recueillis par des entreprises spécialisées dans la gestion des déchets biomédicaux, radioactifs ou chimiques. Avant 1990, ces produits prenaient le chemin des sites d'enfouissement ou de l'incinérateur. Sur notre photo, Michel Chénier, responsable de la gestion des biorisques.



Mariette Nadeau

des aiguilles, des seringues ou des instruments de la salle d'opération se retrouvent dans les draps à la buanderie. Le mot d'ordre a donc été lancé : la collecte et le tri. Ça demande du temps et ça change le travail. »

L'intervention du syndicat a été déterminante. Le syndicat est comme les yeux et la voix des salariés, enchaîne Mariette Nadeau. Il doit faire les pres-

sions nécessaires auprès de l'employeur pour qu'il mette en place les conditions nécessaires à la collecte et au tri. « Aujourd'hui, précise-t-elle avec fierté, ce sont les travailleurs qui viennent nous chercher pour nous indiquer les secteurs à risque. Ce sont eux qui demandent que des enquêtes soient menées. Le syndicat doit être là pour soutenir l'action et la maintenir. Il doit aussi s'assurer que les budgets seront votés. Sans budget, il est impossible de progresser. La bonne volonté n'est pas suffisante. »

éliminer

Abitibi-Consol à Clermont

Le saumon remonte à nouveau la rivière Malbaie

Dates importantes

1987 : publié à la requête de l'Assemblée générale des Nations unies, le rapport Brundtland, intitulé *Notre avenir à tous*, alerte le monde entier sur l'urgence d'assurer un « développement économique durable », un concept fondé sur le principe que la satisfaction des besoins d'aujourd'hui ne doit pas compromettre celle des générations à venir.

1989 : le Québec se dote d'une première véritable politique de gestion intégrée des déchets solides.

1997 : le rapport du BAPE *Déchets d'hier, ressources de demain* définit les actions à prendre afin d'obtenir des résultats plus tangibles.

1999 : Québec adopte la loi 90, loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement, qui prévoit des mécanismes précis de prise en charge des matières résiduelles tant au niveau industriel, commercial, institutionnel que régional.

2000 : le ministre de l'Environnement dépose la sous-section 2 de la loi 90, prévoyant l'élaboration de plans de gestion des matières résiduelles par les municipalités régionales de comté et les communautés urbaines.

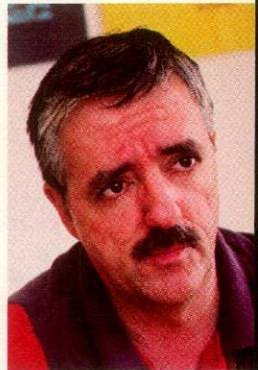
Qui l'aurait cru ? Juré, craché ! Le saumon est de retour dans la rivière Malbaie. Pour y rester, si on en croit les travailleurs de l'usine Abitibi-Consol, tous fiers du virage environnemental opéré depuis dix ans. Du rejet total des matières résiduelles, c'est plus de 90 pour cent des déchets industriels qui sont aujourd'hui récupérés et recyclés.

De ses cinq cents mètres, la montagne de la croix domine Clermont, petit village situé à quelques kilomètres de La Malbaie. À une autre époque, elle attirait les pèlerins, fouettés par un curé déjà à l'avant-garde de la randonnée pédestre. Aujourd'hui, ce sont les

touristes qui s'y rendent pour contempler un point de vue exceptionnel donnant sur les montagnes de Charlevoix, les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie et le fleuve. Toutefois, dans ses flancs, cette montagne cache toujours une bien lugubre histoire de pollution à ciel ouvert. À présent camouflée par une mince couche de verdure, l'autre montagne, la honteuse, l'artificielle, celle de la Donohue, est toujours là, bien présente, hantant la conscience des travailleurs de l'usine. Ce monument, témoin d'une époque bien révolue, rappelle ce qu'ils ne veulent plus jamais faire.

Rien ne se perd !

« Avant 1989, c'est pas moins de 30 voyages par jour de boues et de copeaux qui étaient déversés sur ce site, déclare Claude Fortin, président du Syndicat des travailleurs du papier de l'usine de Clermont (CSN). Sans compter les trois ou quatre voyages par jour de déchets de toutes sortes envoyés au site d'enfouissement. Aujourd'hui, c'est terminé. Tout est récupéré, le car-



Claude Fortin



Jean-Louis Perron et Claude Fortin devant la montagne artificielle où, autrefois, étaient empilés les résidus de boues usées et de copeaux de bois.

éliminer

« L'usine est propre d'un bout à l'autre, il n'y a plus aucun rejet dans la rivière et les gars en sont très fiers. »

ton d'enveloppement, le papier gaspillé, le métal, le bois, les huiles, les batteries, les lampes, les poussières fines, les vieux mandrins et même les vapeurs pour le chauffage. Les cannettes de boissons gazeuses sont remises aux scouts et guides. Deux voyages par semaine sont envoyés au site d'enfouissement, essentiellement les cendres des boues brûlées et les déchets domestiques. L'usine est propre d'un bout à l'autre, il n'y a plus aucun rejet dans la rivière et les gars en sont très fiers. »

Ce miracle remonte à plus de dix ans. La compagnie voulait alors imposer le principe de « qualité totale » dans l'entreprise, sans la participation des travailleurs. Le blocage a été unanime. En 1992, l'employeur revenait à la charge avec le programme ISO 9002, mais il s'avisa cette fois d'impliquer les travailleurs. La réussite a été automatique. Au point où, en 1998, il allait de l'avant et implantait ISO 14001, avec hausse

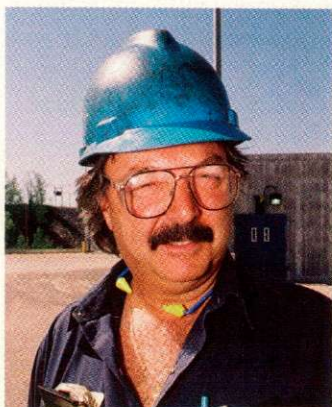
les critères de qualité et de respect de l'environnement y sont beaucoup plus sévères. À Clermont, le papier fait partie de notre histoire mais à l'école, les élèves de Sainte-Agnès

nous traitaient de pollueurs. Ça nous choquait, mais on n'y pouvait rien. À chaque "flush" des eaux usées, la rivière tournait jaune phosphorescent. Le virage vert de l'usine a fait dis-

paraître la contradiction entre notre amour de la nature et la production de papier. »

Jean Pelletier, surintendant aux achats, est fier de renchérir : « Il se récupère plus de matériel ici que dans les maisons privées. On donne même l'autorisation aux gens du village d'utiliser les conteneurs et les ressources de l'usine pour éviter le site d'enfouissement. Même le sable des bouilloires est réutilisé pour la construction routière. »

De pollueur notoire, Clermont revendique maintenant le titre de l'usine de papier la plus propre au Québec. ▶



Damien Brassard, mécanicien :
« On travaille dans un environnement plus propre. Il y a des conteneurs partout pour le recyclage. Avant, c'était épouvantable. Même nous autres, on se demande comment il se fait qu'on est encore vivants. Tout passait dans la rivière. À 15 ans, je pêchais le saumon dans la rivière. À 20 ans, il avait disparu. Son retour, après 30 ans, fait plaisir. »



Bernard Lavoie, parc à bois :
« L'entreprise récupère les copeaux et les écorces de la scierie de Saint-Hilarion pour le chauffage. Il y a moins de gaspillage et l'environnement est mieux protégé. »



Jean-Louis Perron

correspondante des critères de respect de l'environnement. « Chaque département devait évaluer ce qu'il était possible de faire et le syndicat avait un mot à dire sur chaque tâche, explique Jean-Louis Perron, secrétaire-trésorier du syndicat. L'entreprise visait une hausse de qualité de son produit pour atteindre les marchés européens, puisque



Sylvain Ouellet, responsable du transport vers le site d'enfouissement des matières non récupérables. Il ne fait plus que trois ou quatre voyages par semaine, surtout pour les déchets domestiques.

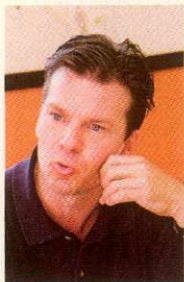
éliminer

Centre de distribution Provigo à Québec L'entreprise a donné le ton. Les employés ont saisi la balle au bond.

Quel rapport établir entre un toit qui s'effondre et la gestion des matières résiduelles? Pourtant, c'est bel et bien un des éléments qui ont déclenché le virage opéré en 1997 à l'entrepôt Provigo de Québec. Aujourd'hui, l'entreprise revendique un taux de récupération frisant les 100 pour cent.

Étourdissant. Plus d'une quarantaine de gerbeurs électriques s'entrecroisent, de front ou de reculons, dans un va-et-vient perpétuel. Un plancher entièrement recouvert d'un scellant a complètement fait disparaître la poussière dans l'entrepôt. Des sacs accrochés au bout de chacune des étagères disposent des pellicules de plastique. Si rien ne se crée dans un entrepôt d'alimentation, désormais, plus rien ne se perd.

« Il faut donner à César ce qui appartient à César. Le syndicat n'a pas pris les devants, avoue en toute honnêteté Marc Lapointe, président du Syndicat des travailleuses et travail-



Marc Lapointe

leurs de Provigo, entrepôt, épicerie, Québec (CSN). C'est l'entreprise qui a été l'élément déclencheur, mais c'est aussi le sinistre de 1997 qui a permis à l'employeur de nous connaître sous un autre jour. Avant, nos relations de travail étaient carrément conflictuelles : moyens de pression par-dessus moyens de pression, griefs et arbitrages à répétition. Durant la crise, nous avons pris en main la gestion de l'entrepôt et nous avons commencé à nous

impliquer dans le projet de l'employeur. Aujourd'hui, nous sommes des précurseurs dans le domaine. Notre entrepôt est le plus propre dans l'alimentation au Québec et l'atmosphère de travail s'est grandement améliorée. »

Carton, plastique, tout y passe

Dans un centre de distribution, ce sont surtout les boîtes de carton et les pellicules de plastique enveloppant ces boîtes qui représentent la plus grosse partie des matières résiduelles. Chez Provigo, le carton est entièrement récupéré depuis dix ans environ et le plastique depuis janvier 2001, précise Daniel Côté, directeur du centre. Toutes les boîtes acheminées dans les magasins, ainsi que les pellicules de plastique, revien-



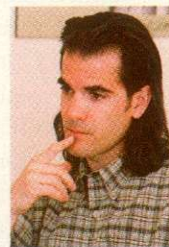
Tous les magasins Provigo doivent compacter les boîtes de carton et les retourner à l'entrepôt. Les palettes hors normes sont aussi récupérées et revendues à un entrepreneur privé qui les recycle.

nent obligatoirement à l'entrepôt avec les camions de livraison, grâce aux compacteurs installés dans toutes les succursales. Le marché du carton assure des retombées économiques importantes. Les palettes de bois hors normes sont vendues à un entrepreneur privé qui les répare et les revend. Autrefois, elles prenaient la route du site d'enfouissement. Les produits alimentaires endommagés mais encore utilisables sont acheminés systématiquement à Moisson Québec.

« Chez nous, la gestion des matières résiduelles a créé un

poste à temps plein, déclare Christian Beaulieu, vice-président du syndicat.

Les gars sont plus sensibilisés à l'environnement et ils sont fiers de travailler dans un environnement propre. Avant, c'était sale et dangereux pour les accidents. L'employeur a compris qu'il y avait de l'argent à faire avec la récupération, la loi a stimulé l'action et la participation des employés est venue concrétiser cette prise de conscience écologique. C'est vraiment devenu une seconde nature pour nous. »



Christian Beaulieu

Exigences imposées par la loi 90

Les objectifs de récupération à atteindre en 2008

Dans les municipalités

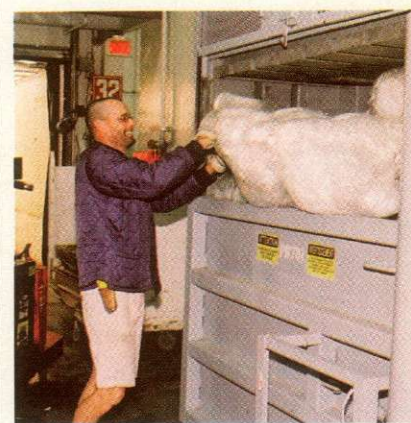
- 60 pour cent du verre, du plastique, du métal, des fibres, des encombrants et de la matière putrescible ;
- 75 pour cent des huiles, des peintures et des pesticides (résidus domestiques dangereux) ;
- 50 pour cent du textile ;
- 80 pour cent des contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses.

Dans les industries, les commerces et les institutions

- 85 pour cent des pneus ;
- 95 pour cent des métaux et du verre ;
- 70 pour cent du plastique et des fibres, y compris le bois ;
- 60 pour cent de la matière putrescible.

Dans l'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition

- 60 pour cent de toutes les matières pouvant être mises en valeur.



Au centre de distribution de Provigo à Québec, depuis janvier 2001, les pellicules de plastique sont toutes récupérées, compactées en balots et revendues.

Aciers Métaux Spec à Châteauguay

Une première convention après huit mois de conflit

Michel Crête

En grève depuis le 22 septembre, les 17 assembleurs, soudeurs, opérateurs, peintres et travailleurs d'Aciers Métaux Spec, à Châteauguay, n'étaient pas peu fiers de recommencer à fabriquer des structures d'acier, le 24 mai. Après huit mois de conflit, c'est à l'unanimité qu'ils ont adopté leur première convention collective, le 18 mai.

Euvrant dans un milieu bruyant et poussiéreux, les travailleurs d'Aciers Métaux Spec enregistrent des gains en santé-sécurité : un comité paritaire verra le jour. « Nos représentants au comité seront actifs sur le terrain », assure le président du syndicat, Alain Desroches. Ils améliorent passable-

ment leurs conditions d'hygiène et de travail : dorénavant, la cafétéria, la salle de bains et le vestiaire seront dans trois pièces différentes, ce qui n'était pas le cas auparavant.

La bonification des vacances et l'introduction de l'ancienneté réjouissent ces syndiqués, tout comme le fait qu'ils ne se-

ront plus obligés d'effectuer des heures supplémentaires, à l'exception d'une fois par mois.

D'une durée de trois ans à la signature, leur contrat de travail comprend des hausses de salaire totalisant huit pour cent et certains rajustements. Avant la grève, les salaires variaient de 9 \$ à 16 \$ l'heure.

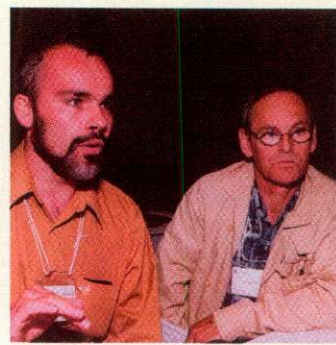


Photo : Pierre Langevin

Le président et le secrétaire-trésorier du syndicat des Aciers Métaux Spec, Alain Desroches et Sylvain Pichette, étaient fiers de la convention collective obtenue après huit mois de grève.

« Que ce soit 24 heures, six mois, un an, ça prendra le temps qu'il faut, mais on doit toujours arriver à se faire respecter », a lancé un Alain Desroches enthousiaste, alors qu'il s'adressait au congrès du Conseil central de la Montérégie, le 17 mai.

Henri Goulet

Pas moins de deux cents intervenants sociaux des Centres jeunesse de Montréal (CJM) se sont déplacés sur l'heure du lunch, le 17 mai, pour une cérémonie un peu particulière. Ils avaient décidé de remettre

à la direction de la protection de la jeunesse des CJM les dossiers de plusieurs centaines d'enfants et familles en difficulté qui ne reçoivent pas

les services requis à cause de la surcharge de travail. Si la décision du Conseil des services essentiels, rendue la veille, a transformé la remise en geste symbolique, la manifestation a atteint sa cible : rendre public le scandale des dossiers excédentaires.

Centres jeunesse de Montréal

Dossiers excédentaires chez les intervenants sociaux : un scandale !

Pour Éric Bouchard, agent de relations humaines et vice-président au secteur CJM du Syndicat des employé-es du CSSMM (FSSS-CSN), il est impérieux de revenir à une moyenne de 12 à 15 dossiers par intervenant : « Actuellement, nos membres se retrouvent avec 25 et même 30 dossiers de prise en charge. Ils ne peuvent absolument plus assurer des services professionnels de qualité et les enfants sont les premières victimes du système actuel : ils sont délaissés par leur famille et ils sont aussi délaissés par les intervenants à cause des dossiers excédentaires. »

Les représentants du ministère ont tenu à rencontrer les porte-parole syndicaux immé-



Photos : Alain Chagnon

En plus de la remise symbolique des dossiers aux responsables de la DPJ, les intervenants sociaux ont aussi exigé la diminution immédiate, par attrition, du nombre de dossiers, l'adoption rapide d'une norme relative à la charge de travail fixant entre 12 et 15 le nombre de dossiers par intervenant et le retrait immédiat des avis disciplinaires, ainsi que des menaces de suspension. Au centre : Éric Bouchard.

diatement après la manifestation. L'analyse formulée par le Conseil des services essentiels, reconnaissant la surcharge de travail et l'importance de revoir

l'organisation du travail afin de réduire la tâche des intervenants, a été reconnue pertinente. Il y a donc espoir d'une solution à court terme.



Congrès du Conseil central du Cœur du Québec

Malgré les embûches, 2200 nouveaux membres

Benoit Aubry

Le Conseil central du Cœur du Québec a recruté plus de 2200 travailleuses et travailleurs, répartis dans 41 syndicats, au cours des trois dernières années. Il compte maintenant plus de 16 000 membres. Bien que cette performance soit la preuve d'une organisation en bonne santé, il ne faut pas croire qu'il soit facile de se syndiquer, prévient le président sortant, Michel Angers.

Lors de l'allocution d'ouverture du congrès, tenu du 22 au 25 mai à Shawinigan sur le thème *Une vision commune au cœur de l'action*, il a expliqué : « Même si le droit à la syndicalisation est reconnu par le Code du travail, il faut encore l'exercer dans les sous-sols des maisons, dans la clandestinité. Le patronat jouit maintenant d'un arsenal juridique impressionnant pour contrer la syndicalisation. »

En début de congrès, le président Marc Laviolette avait noté que la réforme attendue du Code du travail est en lien direct avec la syndicalisation. « Le gouvernement du Québec doit considérer minimalement l'établissement d'une Commission des relations de travail qui viendrait éliminer les étapes administratives à franchir afin d'ac-



Le nouveau comité exécutif : Renée Levasseur, 2^e vice-présidente, Thierry Julien, trésorier, Gilles Dubuc, président, Doris Paquin, secrétaire générale, et Michel Angers, 1^{er} vice-président.

créditer de nouvelles unités. Les longs délais freinent sérieusement le droit d'association. »

Il a d'autre part prévenu Québec que la CSN n'acceptera pas de voir charcuter les articles 45 et 46 du Code du travail pour favoriser la sous-traitance.



Travailleurs en conflit du syndicat des employés municipaux de la Mauricie préposés au site d'enfouissement Saint-Étienne.

Page 8 • NOUVELLES CSN 493 • 1^{er} juin 2001



Congrès du Conseil central des Laurentides

De l'importance de la solidarité

Yvan Sinotte

La présidente du Conseil central des Laurentides, Jocelyne Lauzon, a lancé le 24^e congrès de son organisme, le 24 mai, sur le thème *Solidaires plus que jamais !*, en expliquant : « Solidaires plus que jamais veut dire connaître, se former et s'informer pour que nos actions se traduisent par des gains syndicaux, sociaux et démocratiques valables. »

Le président de la CSN, Marc Laviolette, a relevé, de son côté, les retombées bénéfiques de l'action syndicale sur la société : « Notre combat contre les compressions de personnel dans les hôpitaux et pour que les postes vacants soient comblés, c'est un combat pour le maintien et l'amélioration des services à la population, comme celui que mènent les employé-es du Centre hospitalier de l'Annonciation. Quand la Fédération du commerce de



Jocelyne Lauzon, présidente du conseil central, Jacques Forgues, président du STT Autobus La Diligence de Sainte-Adèle, et le vice-président Éric Alivojvodic ont interprété une pièce de théâtre sur la formation continue, entièrement écrite et conçue par Jacques Forgues.

la CSN réclame une politique touristique, elle défend la création d'emplois et l'essor économique de ce secteur particulièrement névralgique pour les Laurentides. »

Les membres du Conseil central des Laurentides sont déterminés à implanter encore davantage la CSN, au cours des trois prochaines années, dans les secteurs touristique et aéronautique qui sont présentement en plein développement dans la région.



Michel Leclerc, vérificateur, Hugues Poelman, 2^e vice-président, Louise Bergeron, vérificatrice, Carole Gravel, vérificatrice, Éric Alivojvodic, 1^{er} vice-président, Manon Cadieux, 4^e vice-présidente, Gilles Turcotte, secrétaire-trésorier, Jocelyne Lauzon, présidente, Marcelle Giroux, 3^e vice-présidente. Absente sur la photo : Louise Jetté, 5^e vice-présidente.



Photo: Michel Giroux

Congrès du Conseil central de la Montérégie

La solidarité a déjà fait ses preuves

Michel Crête

Sorel-Tracy, Salaberry-de-Valleyfield, Granby, Rive-Sud de Montréal, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu : c'est grand, la Montérégie. Mais pas assez pour empêcher la solidarité de s'étendre.

Du 15 au 18 mai, 250 délégué-es représentant 28 000 membres étaient réunis autour du thème *Notre force collective en action*. Dans un lieu imprégné de l'histoire ouvrière, l'ancienne filature



Pierrette Poirier, présidente réélue du conseil central

présidente du conseil central, Pierrette Poirier.

« La mobilisation et la solidarité doivent cependant se développer non seulement dans une perspective de négociation, mais aussi

au quotidien pour faire appliquer et respecter nos droits. » Les délégués sont repartis du congrès avec le mandat d'inscrire une ou deux personnes aux sessions de mobilisation.

Comité exécutif

Le comité exécutif du Conseil central de la Montérégie est composé de la présidente, Pierrette Poirier, du secrétaire-trésorier, Serge Gosselin, et des vice-présidents de Saint-Jean-sur-Richelieu, Daniel Charette, du Suroît, Yolaine Lemieux, de Saint-Hyacinthe, Claude Bousquet, de Granby, Jean Favreau, de Sorel-Tracy, Robert Morand, et de la Rive-Sud, Jean Paré.

Gault-Mills construite en 1901 à Salaberry-de-Valleyfield (aujourd'hui reconvertie en hôtel et en centre des congrès), ils ont adopté des propositions pour développer encore plus la mobilisation et la solidarité. Le congrès s'est également prononcé sur l'action politique (non partisane), la consolidation des réseaux d'entraide, l'environnement, l'organisation de nouveaux syndicats et la santé-sécurité au travail.

« Nous avons réussi à développer la solidarité entre les syndicats de notre vaste territoire. Les six régions étaient toujours présentes lors des manifestations d'appui à un groupe en lutte », rappelle la



Un des temps forts du congrès, l'appui aux travailleuses et travailleurs en conflit.

Photos : Pierre Langevin

Congrès du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava

Être partie prenante au développement régional

Yvan Sinotte

Conscient de l'importance du rôle assumé par le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT), le Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava entend profiter de sa présence au conseil d'administration de cet organisme pour en influencer la trajectoire tant dans ses orientations que dans l'ensemble des discussions des projets mis sur la table.

La présidente du conseil central, Angèle Bouchard, estime essentiel que le CRDAT centre son action sur les personnes en s'appuyant sur des valeurs comme la lutte aux inégalités et à la pauvreté, d'autant plus que le taux de chômage dans cette région atteint les 16 pour cent, presque deux fois plus que la moyenne québécoise.

Pour sa part, le président de la CSN, Marc Laviolette, a rappelé au gouvernement québécois que l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava devait avoir sa juste part des 800 millions de dollars destinés aux régions-ressources en vue de la relance, entre autres, du secteur minier, par une aide à l'exploration et aux mines « junior ».

Les délégué-es ont rappelé l'importance pour les syndicats de nommer des représentants en santé-sécurité. Des efforts supplémentaires seront également consentis à la campagne *PRIORITÉ PRÉVENTION PARTOUT*.

Dans cette région, le respect de l'environnement rime avec le développement durable, d'où l'importance d'une meilleure gestion des matières résiduelles.

Enfin, le congrès souhaite que le conseil central explore des pistes de formation continue qui sortent des sentiers battus, notamment à travers les groupes populaires et communautaires.

La nouvelle présidente du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava, Angèle Bouchard (centre), est entourée de François Landry, vice-président secteur public, Paul Lefort, trésorier, Jacqueline Goyer, secrétaire, et Yves Cloutier, vice-président secteur privé.



Le Conseil conjoint abandonne les travailleurs en région

Jean-Pierre Larche

Le Conseil conjoint de la construction (FTQ-Internationale), seul négociateur pour la partie syndicale et les associations patronales de l'industrie, est parvenu à une entente de principe aux tables centrales. Même si celle-ci prévoit des augmentations de salaire intéressantes, la CSN-Construction déplore des reculs majeurs pour les travailleuses et travailleurs de l'industrie, en particulier en ce qui a trait à l'emploi régional.

Pour le président de la Fédération de la CSN-Construction, Ted McLaren, l'entente présentement sur la table ne comporte pas véritablement d'avancée pour les travailleuses et travailleurs de l'industrie. En fait, le seul véritable gain, outre les augmentations de salaire intéressantes, est pour les syndiqués qui œuvrent sur les grands travaux de génie civil et de voirie. Leur semaine normale de travail tombe, dans certains cas, à 45 heures. Toutefois, l'entente prévoit une mobilité accrue de la main-d'œuvre.

« Cela veut dire que le Conseil conjoint laisse tomber les obligations d'emploi régional pour une quinzaine de métiers et occupations, ce pour quoi la CSN s'est battue dans les années 70 ; un gain majeur vieux de 20 ans. On perd le peu de stabilité qu'on avait au niveau de l'emploi régional et cela aura un effet indiscutable sur les relations de travail et sur l'application de la convention collective dans l'industrie », s'enflamme Ted McLaren.

À ceux qui soutiennent que cette mobilité provinciale est confinée aux travailleurs des grands chantiers de voirie et de génie civil, le coordonnateur à la négociation pour la CSN-Construction, Michel Truchon, rappelle que des dispositions contenues dans la convention

collective des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI) permettent déjà un certain pourcentage de mobilité alors que l'entente actuelle va beaucoup plus loin. « La porte n'est plus seulement entrouverte, il n'y a plus de porte du tout, dit-il. C'est certain que quelques gros entrepreneurs vont en profiter en amenant leur main-d'œuvre de Montréal construire des ponts sur la Côte-Nord sous les regards de travailleurs de la construction de la région au chômage », s'insurge-t-il.

Des augmentations intéressantes

L'entente prévoit des hausses de salaire de trois pour cent à chacune des trois années de la convention pour tous les travailleurs à l'exception de ceux du résidentiel léger qui auront, eux, deux pour cent par année. Les travailleurs du résidentiel



Des militants de la CSN-Construction, de la CSD-Construction et du Syndicat québécois de la construction se sont rendus à Québec, le 16 mai, pour protester contre l'intention du Conseil conjoint de profiter de la négociation en cours pour s'arroger le monopole syndical dans l'industrie. Comme la CSN-Construction n'a pas accès aux textes de l'entente de principe, on ne peut pas savoir pour le moment si les demandes du Conseil conjoint en ce sens sont toujours sur la table ou non.

lourd bénéficieront d'un rattrapage salarial de l'ordre de 1,5 pour cent par année. Leur paie de vacances est également majorée d'un demi pour cent, tout comme celle des travailleurs des secteurs ICI. Les travailleurs du résidentiel léger bénéficieront d'une augmentation de 10 cents l'heure de leur prime pour équipement de sécurité pour

chacune des années. Enfin, ceux des secteurs ICI voient leurs avantages sociaux bonifiés.

Par ailleurs, la CSN-Construction a déjà dénoncé un recul accepté par le Conseil conjoint pour les nouveaux travailleurs du secteur résidentiel. Ceux-ci devront dorénavant cumuler 150 heures, au lieu de 15 jours ouvrables, pour obtenir un droit de grief.

Ce n'est pas fini

Les pourparlers se déplacent maintenant aux différentes tables de métiers. La CSN étant l'organisation la plus représentative chez les arpenteurs, elle suivra de près les travaux à cette table particulière. Les arpenteurs souhaitent notamment obtenir pleine reconnaissance de leur travail névralgique sur les chantiers. La date d'une première rencontre à la table ICI est fixée pour le 12 juin. Rappelons qu'il n'y a pas de rétroactivité dans l'industrie de la construction.



Importantes victoires syndicales

Benoît Aubry

La CSN a cumulé quelques belles victoires ces derniers temps, permettant ainsi à des accidentés ou à leur famille de percevoir des indemnités qui, si elles ne redonnent pas la pleine jouissance de la santé ou la vie aux victimes, compenseront tout de même un tant soit peu leur douleur et les pertes économiques encourues, ou le chagrin de leurs proches.

Ainsi, les familles de deux éducateurs du Centre jeunesse de la Cité des Prairies recevront des compensations à la suite de leur décès, survenu alors qu'ils jouaient au hockey « cosom » en compagnie de pensionnaires de l'endroit. Bien qu'ils n'y soient pas obligés, les éducateurs participent aux activités sportives des bénéficiaires afin d'établir de meilleures relations avec les jeunes.

La Commission des lésions professionnelles (CLP) a confirmé la décision rendue par la CSST à la suite d'une révision administrative, accordant ainsi à la succession de Morel Côté et de Serge Aubry les indemnités

de décès prévues à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LSST).

Il s'agit de victoires très importantes puisqu'elles concernent des cas rarement reconnus en relations du travail. Les plaideurs de la CSN avaient cependant étayé leurs dossiers de preuves solides.

Quant à l'audience sur le décès de Clarence Bleney, survenu dans des circonstances semblables, elle sera tenue par la CLP en septembre, à la demande de l'employeur. Dans ce cas, la CSST a déjà reconnu qu'il s'agissait d'un accident du travail.

Fibromyalgie post-traumatique

La CSN a également réussi à démontrer, à la satisfaction de la CLP, que l'accident d'automobile subi par Guy Leclerc, en 1984, avait une relation probable avec le fait qu'il souffre de fibromyalgie post-traumatique. Il s'agit d'un syndrome qui peut se manifester par des douleurs plus ou moins vives et persistantes en divers endroits du corps. Au moment de l'accident, ce dernier était représentant pour Gaz Inter-Cité de Trois-Rivières (actuellement Gaz Métropolitain).

La CSST avait refusé sa réclamation pour une rechute datant de 1997. Puisque les décisions favorables aux travailleurs dans ce genre de causes se font plutôt rares, cette victoire revêt une importance d'autant plus grande.

Cause d'anxiété profonde

Un technicien ambulancier d'expérience peut vivre un événement si imprévu et soudain que celui-ci devient source de profonde anxiété. Tel est le cas de Paul, à qui son médecin avait prescrit trois semaines de repos après qu'il eut été confronté à la détresse des proches d'une femme décédée, qu'il avait préalablement transportée à l'hôpital. Sa réclamation auprès de la CSST avait été rejetée mais la CLP vient de confirmer qu'il avait bel et bien été victime d'un accident du travail.

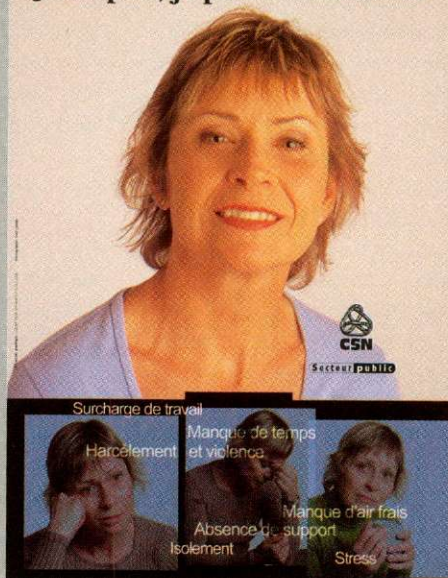
Toutes ces causes ont été plaidées par des salariés du Service des relations du travail de la CSN.

« Je respire, je pense à ma santé »

La CSN et quatre de ses fédérations, soit la FEESP, la FNEEQ, la FP et la FSSS, entreprennent une vaste campagne afin de prévenir les problèmes de santé chez les travailleuses et les travailleurs du secteur public. Les affections de nature psychologique, notamment, se sont répandues à un tel rythme qu'elles représentent actuellement la première cause de maladie et d'invalidité parmi le personnel. Jusqu'à

50 pour cent des retraits du travail, selon les secteurs, sont dus en effet à des motifs

Je respire, je pense à ma santé



d'ordre psychologique. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au printemps 2002, invite les employés concernés « à respirer ». L'affiche reproduite ici a été distribuée dans les milieux de travail. Divers documents informatifs seront également remis à ces travailleuses et travailleurs tout au cours de la campagne.

Pétition contre le travail des enfants

Deux cent cinquante millions d'enfants travaillent dans le monde. La Confédération internationale des syndicats libres, à laquelle la CSN est affiliée, invite les syndiqués et les progressistes des cinq continents à signer une pétition comportant quatre revendications majeures :

- Que tous les gouvernements ratifient et appliquent les conventions internationales sur le travail des enfants ;
- Que le FMI et la Banque mondiale veillent à ce que leurs programmes améliorent l'accès à l'éducation ;
- Que les employeurs cessent d'embaucher des enfants ;
- Que les employeurs, les gouvernements et les institutions internationales fournissent des emplois décents aux adultes et assurent le respect des droits fondamentaux du travail.

La pétition sera acheminée prochainement dans tous les syndicats. Le site Internet de la CSN offre un lien direct vers la pétition en ligne : www.csn.qc.ca

J-P.L.



La Montérégie marche pour la santé-sécurité

« **P**riorité, prévention, partout ! La Loi sur la santé et la sécurité du travail doit s'appliquer à tous ! » C'est ce que, d'un pas alerte, 250 délégués au congrès du Conseil central de la Montérégie, à Salaberry-de-Valleyfield, sont allés rappeler au député de la région, le péquiste Serge Deslières, le 16 mai. Adoptée en 1979, la Loi sur la santé et la sécurité du travail s'est notamment traduite par la création de comités paritaires en santé-sécurité, l'implantation de



programmes de prévention et la diminution des lésions professionnelles. Là où ses mécanismes sont en vigueur, bien entendu. Car, 22 ans plus tard, ils ne s'appliquent

toujours pas pour 86,4 pour cent des travailleuses et des travailleurs. Aussi la CSD, la CSN, la CSQ et la FTQ exigent-elles de Québec que la loi s'applique partout.

M.C.

Perspectives syndicales sur les défis nouveaux

L'importance d'augmenter le taux de présence syndicale

C'est par une citation de Carrier Fortin, ministre du Travail du Québec en 1964, que le président de la CSN, Marc Laviolette, a ouvert, à l'Université Laval, le débat du Symposium international sur l'avenir des syndicats : *perspectives sur le renouveau syndical*.

Le ministre du Travail sous Jean Lesage affirmait ainsi, devant le Barreau du Québec : « En 1964, notre société n'accepte plus que les forces économiques s'affrontent sans aucune contrainte et qu'un travailleur faible et isolé soit laissé à lui-même. Le libéralisme économique, qui laissait les intérêts s'entrechoquer sans aucune discipline, n'est plus accepté et une nouvelle philosophie sociale, qui n'est pas du socialisme mais de la socialisation, reconnaît la primauté de la personne humaine sur la valeur purement matérielle et économique du travail. »

Voilà qui amène le président de la CSN à conclure que le défi du mouvement syndical est toujours le même : organiser. Marc Laviolette a rappelé qu'au 19^e siècle, les syndicats étaient illégaux parce qu'ils empêchaient le libre commerce et qu'aujourd'hui encore, les travailleuses et travailleurs doivent se syndiquer dans un état de quasi-clandestinité, d'où la nécessité d'avoir un Code du travail qui favorise

la syndicalisation. La force du nombre, pour le président de la CSN, est impérative surtout dans le contexte de la mondialisation où les moyens de production sont, à la fois, de plus en plus concentrés et mobiles.

Le président de la FTQ, Henri Massé estime de son côté que le mouvement syndical doit réinventer le rapport de force et travailler dans l'unité plutôt qu'isolément.

La présidente de la CSQ, Monique Richard, déplore, pour sa part, que la vision économique prenne plus de place que la vision sociale, ce qui doit inciter le mouvement syndical à développer davantage son influence.

Y.S.

Plusieurs inscriptions pour Les bâtisseurs

Les candidatures au projet *Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire*, ont commencé à rentrer. C'est ce que nous a appris, avec satisfaction, Abraham Lara, un des responsables du comité fédéral des relations interculturelles et raciales, lors de son passage à *Nouvelles CSN*, le 28 mai. Le projet vise à nous faire

découvrir des personnes issues des communautés culturelles et nées à l'étranger, mais souvent méconnues, qui se sont illustrées dans leur communauté. Les faire connaître, c'est combattre les préjugés, comprendre l'immigration et rapprocher les communautés. Les résultats du projet seront dévoilés en mars 2002.

Inscription : <http://www.csn.qc.ca/PDF/InscriptionBatisseurs.pdf>

Courriel :

comite.relationsinterculturelles@csn.qc.ca

Téléphone : (514) 598-2405.

M.C.

La CSN sur Internet
<http://www.csn.qc.ca>

La lutte se poursuit

Le Sommet des Amériques est bel et bien terminé. La lutte pour une mondialisation juste et solidaire, elle, ne fait que commencer. Le Centre des médias alternatifs continue sa mission d'information et d'éducation sur les enjeux qui entourent la mondialisation : www.cmaq.net. J-P.L.



Cousins de culture, frères de lutte

Du 20 au 27 mai, une douzaine de jeunes militants des centrales syndicales françaises Force Ouvrière (FO), Confédération française démocratique du travail (CFDT) et de la Confédération générale du travail (CGT) étaient en stage au Québec. Avec une quinzaine de jeunes membres de la CSN, de la CSQ et de la FTQ, ils ont discuté de fonctionnement syndical, de la différence entre les organisations européennes et québécoises, ainsi que de la place réservée aux jeunes dans les syndicats. En décembre, « nos cousins » avaient ac-

cueilli les jeunes Québécois. Responsable du Comité national des jeunes, la secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin, les a rencontrés, le 24 mai.

M.C.



Les orphelins de Duplessis

Les trois centrales lancent un cri d'alarme et Landry réagit

Au nom de la FTQ, de la CSQ et de la CSN, le président de la CSN, Marc Laviolette, a pressé le premier ministre Bernard Landry de reconnaî-

tre le droit à une juste compensation financière aux orphelins de Duplessis, ces enfants qui, dans les années 50, ont été diagnostiqués déficients mentaux et internés dans des établissements psychiatriques dans le seul but de permettre aux communautés religieuses en ayant la responsabilité de toucher des subventions fédérales.

Au lendemain de cette sortie syndicale, le premier ministre annonçait que cet appel allait accélérer une réflexion déjà amorcée par son gouvernement, sans toutefois présumer de la conclusion.

Les porte-parole des trois centrales, accompagnés de Bruno Roy, président du Comité des orphelins de Duplessis, et du D^r Denis Lazure, du comité de soutien aux orphelins, ont expliqué que les faits concernant ces personnes sont aujourd'hui fort bien documentés, que la population québécoise, sur la foi des sondages menés sur la question, leur est largement favorable et que la compensation réclamée doit être faite

sans égard à la faute de quelque partie.

Au nom des orphelins, Bruno Roy a souligné que cet appui des trois organisations syndicales, qui regroupent 900 000 membres était déterminant pour la

cause : « Nous reconnaissons bien par ce geste le souci de justice sociale et d'équité qui anime les centrales syndicales québécoises. »

Y.S.

DOSSIER DES FUSIONS :

3 620 000,00 \$

POUR M^e BERTRAND ET SES ACOLYTES

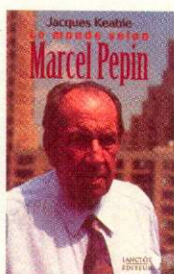


À vos livres

Le monde selon Marcel Pepin

À relire pour la mémoire et pour l'espoir

Il y a plus d'un an maintenant que ce grand militant et président exceptionnel que fut Marcel Pepin nous a quittés. Mais nous n'avons pas fini de puiser l'inspiration et le courage dans l'énorme testament syndical qu'il a laissé. Jacques Keable avait publié, à l'automne 1998, un portrait de cet homme dont la colère contre l'injustice, après plus de 70 ans, n'avait toujours pas tiédi. Au fil des pages, on pourra y entendre avec plaisir Marcel Pepin parler de sa vie militante, apprendre ce qu'est le métier de négociateur et voyager au cœur de ce que fut la CSN durant ces années où il la présida.



Disponible à la librairie de la CSN

1601, De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5

documentation@csn.qc.ca

(514) 598-2151

Coût du livre : 15 \$

Frais d'expédition : 5,00 \$

La CSN s'associe au camp vol d'été de Leucan pour un cinquième été. En achetant un chandail au coût unitaire de 10 dollars, vous aidez un enfant à vivre un été qu'il ne sera pas prêt d'oublier.



LEUCAN

CSN - Camp Vol d'été l'an 2001

Nom du syndicat : _____

Numéro du syndicat : _____

Nom de la personne : _____

Adresse : _____

Tél. travail : _____ résidence : _____

5 chandails : 58 \$ 20 chandails : 213 \$

10 chandails : 110 \$ 25 chandails : 265 \$

15 chandails : 162 \$

Nombre de chandails

Les chandails sont vendus par paquet de cinq et sont de taille unique, soit le format extra-large. Les frais postaux sont inclus dans les prix mentionnés.

Le chèque doit être libellé au nom de LEUCAN-CSN et envoyé à :

Service de la distribution de la CSN
1601 av. De Lorimier, Montréal, H2K 4M5



1. Choisir le ou les termes appropriés

Le syndicat a décidé d'_____ les négociations dès l'hiver dernier.

a) Initier. b) Amorcer. c) Engager

Il a pu ainsi _____ une entente avant l'été.

d) Finaliser. e) Conclure

Le texte a d'ailleurs été _____ par les deux parties à la mi-mai.

f) Parafé. g) Paraphé. h) Initialer.

Il ne reste qu'à le faire _____ par l'assemblée générale.

i) Approuver. j) Entériner. k) Ratifier.

On pourra ensuite partir en _____.

l) Vacances. m) Vacances.

Réponse. b ou c. e. f ou g. i, j ou k. m : au singulier, vacance qualifie ce qui est inoccupé.

2. Y a-t-il des anglicismes dans ces phrases ?

Le camp vol d'été de Leucan lance levée de fonds annuelle.

Ça regarde mal pour les joueurs de l'équipe de soccer locale : ils auront besoin d'un bonne pratique.

Réponse. « Levée de fonds » est un calque de « fund raising ». En français, on parlera plutôt de campagne de souscription ou de financement. On peut aussi parler de collecte de fonds.

« Ça regarde mal » : même si Saint-Exupéry écrivait « On ne voit bien qu'avec le cœur », c'est seulement avec les yeux qu'on regarde. Ça regarde mal est un anglicisme (it looks bad ou it doesn't look good).

On dira plutôt : ça s'annonce mal ou la situation s'annonce mal.

Une « pratique » de soccer. « Pratique » est un anglicisme au sens de répétition, entraînement, exercice. Cette pièce de théâtre a demandé de nombreuses répétitions. Les joueurs se sont livrés à un dur exercice au lendemain de cette défaite humiliante. Attention : le verbe pratiquer n'a pas de forme pronominale : on ne peut pas dire « se pratiquer ». On emploiera plutôt : s'exercer, s'entraîner ou pratiquer.

3. Lequel est le plus important ? Un mandarin ou un mandrin ?

Si vous allez en vacances dans la région de Charlevoix, vous entendrez peut-être, en passant à Clermont, des gens parler de mandrin. Contrairement à ce que vous penserez peut-être, ce n'est pas une adaptation régionale du mot mandarin, c'est-à-dire un haut fonctionnaire de l'État de passage dans la région. Il s'agit d'un outil de forme cylindrique autour duquel, dans les usines de pâte et papier, on enroule le papier pour en faire des rouleaux énormes. Le mandrin est sans doute, dans cette région, au moins aussi important qu'un mandarin.

Bonnes vacances !

Robert Boucher



CPE Saint-Denis

Pour les aider à traverser une zone de turbulence, les 30 employées du Centre de la petite enfance Saint-Denis, à Montréal, ont fait appel à la CSN. Les nombreux changements au conseil d'administration et à la direction, ainsi que le manque de transparence de leur employeur les inquiètent. Les salariées

comptent sur la négociation pour obtenir des congés de maternité rémunérés et un régime d'assurance collective prévoyant le paiement des frais dentaires.

Ils sont des nôtres

Le syndicat de La Maison Mirépi dans Portneuf (hébergement pour enfants et femmes victimes de violence) a été accrédité.

Le SNTR-CSN

poursuit sa route

Les syndicats de Camionnage CP et Trac World sont bel et bien reconus.

Michel Crête

Service de syndicalisation de la CSN

1 800 947-6177

syndicalisation@csn.qc.ca

Une stagiaire allemande à la FEESP

La FEESP possède maintenant une base de données qui s'intègre au nouveau logiciel comptable de la CSN. Auparavant, les informations concernant ses 532 accréditations syndicales étaient structurées en mode de traitement de texte. Pour réaliser ce travail, la fédération a choisi parmi plusieurs candidats de différents pays une jeune stagiaire allemande, Christine Burger, qui répondait parfaitement aux critères requis. Cette dernière, inscrite à l'agence internationale d'échanges d'étudiants AIESEC, est entrée en fonction le 19 février. Elle retournera dans son pays le 26 juin afin d'y compléter



ses études en gestion d'entreprises avec spécialisation en marketing. En plus de parler un français impeccable, elle possède évidemment de solides connaissances en informatique. Ayant apprécié son séjour à Montréal et plus spécialement à la CSN, elle y reviendrait volontiers, d'autant plus qu'elle qualifie la ville de « très européenne ».

B.A.

Un été bien rempli pour le secteur municipal



Lors du dernier congrès de la FEESP, les délégués

des syndicats d'employés municipaux ont élu leurs trois représentants au secteur municipal de la fédération. Le nouveau président, Maurice Richard de Hull (à droite), et ses acolytes, Suzy Bergeron (au centre), de Sainte-Foy, et Hélène Martel (à gauche), de La Baie, auront du pain sur la planche cet été. Les syndicats CSN des futures villes de Québec et de Hull-Gatineau ont déjà déposé un projet de protocole d'intégration. Si les pourparlers dans l'Outaouais se déroulent rondement, c'est le contraire à Québec où le comité de transition n'a toujours pas fait connaître sa réponse au projet de protocole, plus de deux mois après son dépôt.

J-P.L.

L'apparence peut changer, les convictions demeurent



Qui est ce personnage (à droite) qui semble manifester de si bonne humeur ? Sans doute, diriez-vous, l'un de ces jeunes politisés des années 60 qui préféraient porter pancartes et cheveux longs plutôt que leurs manuels scolaires. Oui et non, puisqu'il s'en trouvait pour porter leurs convictions en exprimant leur solidarité comme ce personnage de notre photo. Ce jeune homme photographié au cours d'une manif dans les années 70 porte le prénom de Marc et assume aujourd'hui la présidence de la CSN. Méconnaissable !

Y.S.

Fin du lock-out chez ABB



Après un lock-out d'un peu plus de trois mois, les 108 travailleurs de l'usine ABB, à Québec, sont retournés à l'ouvrage le 22 mai. Ils se sont prononcés à 72 pour cent en faveur d'une convention collective d'une durée de quatre ans, du 15 septembre 2000 au 14 septembre 2004. Leur contrat de travail comprend des augmentations de salaire totalisant 10,6 pour cent. « De plus, nous avons obtenu une clause d'indexation des salaires supérieure à ce qui existait avant le conflit », de dire le président du syndicat, Gilles Breton. L'accord prévoit également un processus de médiation préventive dans le dessein d'améliorer les relations de travail. Avant le lock-out, le salaire variait de 17,02 \$ à 19,68 \$ l'heure. Les syndiqués d'ABB fabriquent des condensateurs et des transformateurs. ABB est formée d'Asea et de Brown Boveri, une multinationale suédoise et suisse.

M.C.

Militants de la santé mentale

En mars et en mai, des syndicats FSSS-CSN de Montréal, Québec, Sherbrooke, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



(notre photographie) et d'Abitibi ont participé à la session « Santé mentale et organisation du travail ». Conçue et élaborée par le Service des relations du travail de la CSN, la formation est donnée par des militantes et des militants de la fédération. Avec des ressources humaines souvent insuffisantes et à côtoyer quotidiennement des personnes aux prises avec des problèmes psychologiques et sociaux résultant notamment d'une ferme-

ture d'entreprise ou d'un licenciement brutal, comme cela arrive partout au Québec, voilà que des travailleuses et des travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux connaissent, à leur tour, des problèmes de santé mentale.

« Nous voulons aider les représentants de syndicats à déceler les facteurs de risque en vue de faire de la prévention avant qu'il ne soit trop tard », explique Josée Vermette, une des formatrices. Les militantes suivantes animent aussi la session : Madeleine Bernèche, Renée Beaumont, France Boulay et Reine Desmarais. Précisons que la session est disponible pour toutes les fédérations de la CSN.

M.C.

50^e anniversaire du Syndicat de l'information du Nouvelliste

Le Syndicat de l'information du Nouvelliste-CSN a souligné son 50^e anniversaire de fondation le 2 juin, au cours d'une soirée à laquelle plus de 200 journalistes, anciens et actuels membres du syndicat, étaient conviés. C'est en 1951, en effet, que les journalistes du quotidien trifluvien se re-

groupaient pour former le SIN. La même année, ils signaient leur première convention collective.

Présentement, près de 40 journalistes travaillent au *Nouveliste*. Ils informent environ 45 000 abonnés de la grande région de Trois-Rivières en semaine et davantage le samedi.

B.A.

Commerce truqué ?

Des 49 pays les moins avancés du globe, ou PMA, 34 se situent en Afrique. Ces derniers sont conviés en octobre à discuter commerce à Washington, à un moment où les États-Unis cherchent à accroître leur approvisionnement en pétrole que pourraient fournir 15 de ces PMA africains.

Oxfam Grande-Bretagne vient de publier une analyse condamnant les « promesses vides » des pays riches face aux PMA. On y affirme que les pays industrialisés ont une politique de « voleurs de grands chemins »... sous le masque d'accès préférentiel aux marchés. En réalité, pour ne prendre qu'un des cas cités par Oxfam, les restrictions commerciales au Canada auraient coûté près de 1,6 milliard de dollars aux PMA, soit l'équivalent de cinq fois les flux d'aide !

L'an dernier, l'espoir semblait exister que d'ici à 2015, les PMA ne seraient plus que 25. La donne se modifie radicalement. Seul le petit Lésoto réussirait à se dégager d'ici là de l'endettement excessif et de la non croissance.



Les 157 pays industrialisés réunis à Bruxelles pour discuter du sort des PMA n'ont-ils pas timidement accouché d'un programme visant à embrigader dans le courant de la mondialisation ces laissés-pour-compte ? Il est vrai que le plan invite à accroître les échanges, tout en excluant les armements de ce circuit d'échanges. Heureusement ! Mais la dette des PMA est de 129 milliards, soit l'équivalent de leurs PIB réunis.

Petite phrase

Juan Carlos, roi d'Espagne, affirmait récemment que la langue castillane n'avait jamais été imposée au cours de l'Histoire. Petite phrase malhabile que la ministre de la Culture a vraisemblablement glissée

dans un discours préparé pour le monarque. Basques et Catalans ne peuvent avoir gommé de leur mémoire l'interdiction des langues minoritaires à l'époque du dictateur Franco. Parlez « chrétien » était alors la riposte aux élèves qui s'exprimaient dans leur langue maternelle — ce qui rappelle la façon d'inviter les Indiens à se montrer déferents du temps des Conquistadors.

Comme on s'en doute, il y eut résistance chez les populations visées par l'ostacisme linguistique de Madrid. Ce n'est que quelques mois après la mort de Franco, en 1976, se rappelle un universitaire, que des cours en catalan purent être dispensés au niveau le plus élevé d'enseignement. La petite phrase de Juan Carlos renvoie au zèle centralisateur que l'on croyait disparu depuis l'octroi de l'autonomie à diverses régions qu'on ne saurait accuser en bloc d'appartenance aux courants nationalistes extrémistes ou rétrogrades.

Clément Trudel

GRANDE VENTE

PÉTROLE, GAZ
CHARBON, BOIS ETC...

(TOUT DOIT ÊTRE VENDU.)

I'LL TAKE IT!

MONSIEUR DABIYOU!

MR. BUSH, AU QUÉBEC, NOUS
AVONS L'ÉLECTRICITÉ DE LA BAIE JAMES,
LE FER À SHEFFERVILLE ET...

PSSST, MONSIEUR LANDRY,
ON EST BACK ORDER EN FER...

PAR CONTRE, ON A
DE L'AIL DES BOIS,
DES TÊTES DE VIOLONS,
DES PELLETERIES...

ET DE L'EAU,
BEAUCOUP D'EAU!

AMENEZ
LES PORTEURS
D'EAU!

OIL FROM
ALBERTA

NON AU PILLAGE
DE NOS RESSOURCES
NATURELLES

LE PETIT FRÈRE
À GAUCHE DE
RICHARD DESJARDINS
ET DE JAGGI SINGH,
ON DIRAIT
JEAN CHAREST...

CELUI
AVEC LES
CHEVEUX
ROUGES?

ME BERTRAND?
QU'EST-CE QUE
VOUS FAITES
ICI?

AH BRAVO!
DES VRAIS
ENFANTS DE
DUPLESSIS.

HÉ HO!
LES ORPHELINS
DE DUPLESSIS,
C'EST NOUS!

BONNES
VACANCES
QUAND MÊME...

OH,
LE VILAIN
CARRAUD

DES PNEUS,
DES FRIGIDAIRES,
ET MAINTENANT
ÇA...

C'EST
QUOI CE
DÉTRITUS?

DAY